

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Législature 2015-2020

Répartition des dicastères du Conseil administratif de Chêne-Bougeries

Chêne-Bougeries, le 2 juin 2015 - Réunis en séance le 26 mai 2015, les membres nouvellement élus et réélus du Conseil administratif de la ville de Chêne-Bougeries pour la législature 2015-2020 ont décidé la répartition suivante des dicastères au sein de l'Exécutif communal :

Mme **Marion Garcia-Bedetti** (Les Libéraux-Radicaux) prend en charge les dicastères :

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Ce dicastère intègre la Police de proximité (APM), les auxiliaires de sécurité et les patrouilleurs-euses scolaires, ainsi que diverses actions en faveur de la jeunesse et de prévention en lien, entre autres, avec les travailleurs-euses sociaux-ales hors murs (TSHM) des Trois-Chêne et le secteur « ados » du Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL).

Ce dicastère comprend également les différentes actions menées en partenariat avec la Direction générale des transports (DETA – DGT) et le suivi de l'ensemble des études de circulation, hormis celles conduites dans le périmètre du village de Chêne-Bougeries.

PETITE ENFANCE ET ÉCOLES

Ce dicastère concerne la politique de la Petite enfance et inclut les activités liées aux écoles, aux activités parascolaires ainsi que celles conduites par le Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries (CRL), ceci en lien étroit avec les différents projets mis sur pied dans le domaine de la prévention.

CULTURE ET SOCIAL

Ce dicastère met en œuvre la politique culturelle communale et intercommunale sur les Trois-Chêne, y incluses les diverses manifestations et comprend également les actions menées en faveur des aînés et/ou des plus démunis, ainsi que la coordination des activités conduites par l'Antenne Action Trois-Chêne pour l'Emploi et le CAS – IMAD des Trois-Chêne.

M. **Jean-Michel Karr** (Les Verts de Chêne-Bougeries) prend en charge les dicastères :

TERRITOIRE ET RÉNOVATION DU VILLAGE DE CHÊNE-BOUGERIES

Ce dicastère reprend l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire ainsi que le suivi du Plan directeur communal, en lien avec le Plan directeur cantonal 2030.

Il inclut la participation communale au Grand projet Chêne-Bourg - Chêne-Bougeries, les relations avec le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), les

...

préavis relatifs aux diverses requêtes en autorisation de construire, en relation avec les différents tiers intervenants et propriétaires.

Ce dicastère comprend également l'intégralité du projet de rénovation du village de Chêne-Bougeries (bâtiments inclus dans le périmètre du projet de plan de site, y compris ceux propriété de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries, planification financière, arrêts TPG, rails, routes et trottoirs).

BIODIVERSITÉ ET ESPACES PUBLICS

Ce dicastère concerne le projet de la Voie verte CEVA, le projet cantonal d'assainissement de la route de Chêne, ainsi que le projet cantonal relatif au développement de l'« axe Frontenex », hormis la problématique des réseaux souterrains.

Ce dicastère comprend également l'aménagement de l'espace public situé dans le périmètre du village de Chêne-Bougeries, la mise en œuvre des dispositions contenues dans la Charte des jardins et la promotion de la biodiversité. Il participe par ailleurs à la valorisation et à la recapitalisation du patrimoine arboré ainsi qu'à divers projets tels que le programme « Nature en ville », le projet prioritaire de l'Arve et le suivi du programme cantonal de renaturation de la Seymaz, ceci en relation avec la Direction générale de la nature et du paysage (DETA – DGNP).

FEU – PC

Ce dicastère concerne essentiellement les rapports avec la Compagnie 21 des sapeurs-pompiers, les sauveteurs auxiliaires de Chêne-Bougeries et l'organisation régionale de la protection civile, ORPC Seymaz.

ÉTAT CIVIL ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ce dicastère concerne l'arrondissement de l'état civil Chêne-Bougeries-Voirons, en lien avec la Direction cantonale de l'état civil, ainsi que le domaine des Technologies de l'information et de la communication, en lien avec le SIACG.

M. Jean Locher (Les Libéraux-Radicaux) prend en charge les dicastères :

BÂTIMENTS ET TRAVAUX

Ce dicastère comprend les bâtiments communaux, leur entretien, leur rénovation ainsi que leur mise progressive aux normes énergétiques en vigueur.

Ce dicastère concerne également les travaux de génie civil, l'entretien et la réfection des ouvrages routiers et des espaces publics, ainsi que des réseaux souterrains, en lien avec le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et/ou le plan régional d'évacuation des eaux (PREE) et la création de collecteurs.

FINANCES ET ADMINISTRATION

Ce dicastère intègre l'ensemble des aspects financiers et économiques de la commune et inclut la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries, appelée à se transformer en une Fondation communale pour le logement.

Ce dicastère comprend encore l'organisation de l'administration communale et la gestion du personnel.

./..

SERVICES EXTÉRIEURS

Ce dicastère comprend la gestion des espaces publics par l'ensemble des collaborateurs des services extérieurs, ainsi que la gestion des déchets et la mise en œuvre du plan lumière.

SPORTS

Ce dicastère implique une délégation au Bureau du Conseil Intercommunal du Centre sportif de Sous-Moulin (CSSM) et des liens avec des Clubs ou Associations sportifs.

Les subventions versées aux associations genevoises et à celles actives dans le domaine de l'aide au développement seront gérées directement et collégialement par le Conseil administratif.

M. Locher assumera dès le 1^{er} juin 2015 et jusqu'au 31 mai 2016, la fonction de Maire.

L'Exécutif a prêté serment ce vendredi 29 mai à la cathédrale Saint-Pierre.

Pour de plus amples informations :

Raphaël GAILLAND, Secrétaire général, 022 869 17 10, r.gailland@chene-bougeries.ch